

0710009Z
ACADEMIE DE DIJON
COLLEGE LOUISE MICHEL
1 ROUTE DE ST LOUP DE LA SALLE
71150 CHAGNY
Tel : 0385871771

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : CONVENTION DE STAGE DANS LE CADRE DE LA MISSION DE LUTTE CONTRE LE
DECROCHAGNE SCOLAIRE

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 10
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 22/09/2021
Réuni le : 07/10/2021
Sous la présidence de : Christophe Boudias
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

CONV° MLDS

Le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence du Chef d'Etablissement, Monsieur Christophe BOUDIAS, donne son accord pour la conclusion au besoin de conventions de stage pour mettre en oeuvre des périodes d'initiation en milieu professionnel au bénéfice d'élèves dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0